

**POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE**

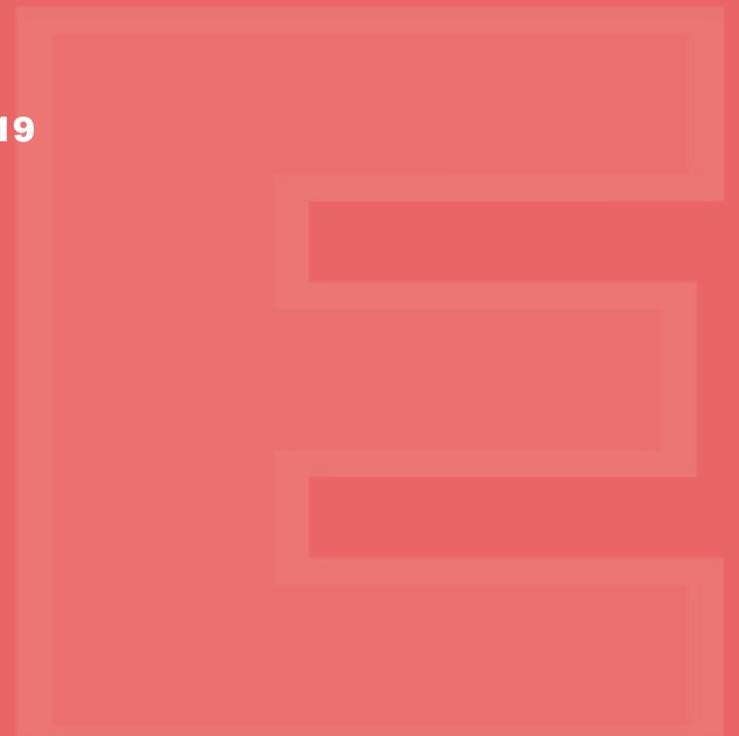


RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# L'École Inclusive

**CTSD  
le 20 Juin 2019**



## 2019-2022 : création d'un grand service public pour prendre en charge sans délai les élèves

Les PIAL (pôles inclusifs d'accompagnement localisés)  
mettent en réseau les écoles et les accompagnants



Avec ou sans  
notification  
MDPH,  
**vo**tre enfant  
**est accueilli**  
**sans délai.**

Déploiement jusqu'en 2022

### OBJECTIFS :

- ✓ Meilleure **continuité primaire-collège-lycée**
- ✓ Meilleure implication des accompagnants **au sein de l'équipe éducative**
- ✓ Meilleure **coordination professeurs-accompagnants**
- ✓ Meilleure **réponse aux besoins éducatifs** de chaque élève, en lien avec son handicap
- ✓ **Accompagnement continu** sur les temps scolaire et périscolaire

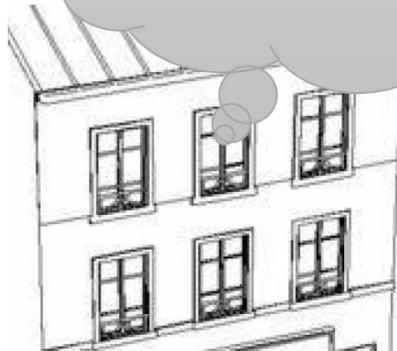
**Les trois grands objectifs du PIAL sont :**

- **un accompagnement humain défini au plus près des besoins de chaque élève** en situation de handicap afin de développer son autonomie et de lui permettre d'acquérir les connaissances et les compétences du socle commun ;
- **une plus grande flexibilité dans l'organisation de l'accompagnement** humain pour les établissements scolaires et les écoles
- **une professionnalisation des accompagnants et une amélioration de leurs conditions de travail.**

# Le PIAL, une ambition pour tous les élèves

L'avant PIAL ...

J'attends **MON AESH**  
pour aller à l'école !



Ce que le PIAL permet ...

Je vais à l'école, **UN AESH**  
m'attend.



# En Savoie, création de sept PIAL inter-degrés sur deux secteurs d'enseignants référents (Montmélian et Albertville) :



CHAMBERY I	CHAMBERY II et IV	AIX LES BAINS	COMBE DE SAVOIE	ALBERTVILLE	MAURIENNE	MOUTIERS
55 écoles 6373 élèves	42 écoles 5288 élèves	59 écoles 6600 élèves	57 écoles 5451 élèves	59 écoles 5004 élèves	59 écoles 3735 élèves	59 écoles 4142 élèves
17,2 % Savoie	14,2 % Savoie	17,9 % Savoie	14,8 % Savoie	16,6 % Savoie	10,1 % Savoie	11,2 % Savoie

Secteurs des collèges concernés (effectifs 2018-2019)							
PIAL	Collèges	Circo IEN	Ens référent	Nombre	ULIS	ULIS	Total
				Ecoles	Ecole	Coll	élèves

1	Coll Montmélian	Montmélian	M. CARRON	17	1		2 434
2	Coll La Rochette	Montmélian	M. CARRON	11	1		1 699
3	Coll St Pierre d'Alb	Montmélian	M. CARRON	6	1	1	1 201
4	Coll Châtelard	Montmélian	M. CARRON	7			723
5	Coll Frontenex	Albertville	Mme LAMBOLEY	13		1	1 689
6	Coll Combe de Savoie (EREA et Lycée du Grand ARC)	Albertville	Mme LAMBOLEY	6		1	1 552
7	Coll Pierre Grange	Albertville	Mme LAMBOLEY	12	1	1	1 295

TOTAL :	72	4	4	10 593
---------	----	---	---	--------

# Le fonctionnement des PIAL à partir de septembre 2019

1. Affectation des AESH à un secteur de collège.
2. Rattachement administratif dans une école ou dans un établissement (collège ou lycée).
3. Réunion de prérentrée avec l'équipe enseignante sur le lieu d'affectation.
4. IEN de circonscription et principal de collège ou adjoint pilotes de chaque PIAL, en relation avec le service de l'école inclusive de la DSDEN.
5. Au cours de l'année, les directeurs des écoles ou les chefs des établissements régulent les emplois du temps au service des élèves en situation de handicap. Ils restent en relation étroite avec le bureau des AESH du service de l'école inclusive (DSDEN Chambéry)
6. Une cellule d'écoute est créée et mise à la disposition des AESH, parents et enseignants à la DSDEN de Chambéry...
7. Un entretien personnel élève / famille / AESH / enseignant
8. Avant les vacances d'automne 3 heures de formation commune AESH + enseignant.

## Prévisions pour la rentrée 2019

<b>Secteur de collège</b>	<b>Nombre élèves notifiés Pour la Rentrée 2019</b>	<b>Elèves en attente de notifications</b>	<b>Nombre d'aides Individuelles (notifiées)</b>	<b>Estimation du besoin en heures (avec et sans notif)</b>	<b>Nbre AESH à ce jour (Ind ou mut)</b>	<b>Nbre d'heures d'AESH à ce jour</b>	<b>Heures à dispo à ce jour</b>	<b>Nombre d'AESH à recruter</b>	<b>Nombres d'heures à disposition après recrutement</b>
Combe de Savoie	17	9	2	<b>245</b>	<b>9</b>	<b>212</b>	-33	4	63
Pierre Grange	20	8	10	<b>376</b>	<b>13</b>	<b>299</b>	-77	5	43
Le Fontanet	24	12	7	<b>416</b>	<b>21</b>	<b>490</b>	74	0	74
Les Bauges	19	9	5	<b>348</b>	<b>11</b>	<b>248</b>	-100	6	44
Le Val Gelon	26	5	6	<b>371</b>	<b>10</b>	<b>224</b>	-147	8	45
Pierre et Marie Curie	27	15	7	<b>395</b>	<b>16</b>	<b>370</b>	-25	3	47
Les Frontailles	19	5	6	<b>306</b>	<b>10</b>	<b>248</b>	-58	5	62
	152	63	43	2457	90	2091	-366	31	378

# Objectifs des PIAL pour les accompagnés et les familles :

1. Moins d'attente après une notification MDPH, pour une scolarisation.
2. Être davantage inclus au sein des classes par une gestion de proximité.
3. Être accompagné par des AESH mieux formées.

# Objectifs des PIAL pour les accompagnants:

1. Faire partie intégrante d'une équipe pédagogique.
2. Mieux être informé.
3. Se former pour se professionnaliser davantage.
4. Possibilité de compléter l'emploi du temps (mairie, centre aéré, association...).

**MERCI POUR VOTRE ATTENTION**